



SDES, territoire d'énergie Savoie
(Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie)
Bâtiment « 3D » 81 rue de la Petite Eau
73290 La Motte-Servolex

Objet :
Géoréférencement :
convention prestations de
services

Extrait
du registre des délibérations du bureau syndical

Délibération n° BS 2-7-2025

Séance du 1^{er} avril 2025

Membres :

L'an deux mille vingt cinq
Le 1^{er} avril à 11 heures 30,

En exercice : 13
Présents : 8
Présents et représentés ayant pris
part à la délibération : 8

Le bureau syndical du SDES s'est réuni au siège social du
SDES à la Motte-Servolex (73), après convocation légale, sous
la présidence de Michel DYEN.

Date de la convocation :
25 mars 2025

Étaient présents :
Yves BERTHIER, Serge DAL BIANCO, Michel DYEN, Jean-Claude
RAFFIN, Christian RAUCAZ, Béatrice SANTAIS, Jean-Marc VIAL et
Alain ZOCCOLO.

Secrétaire de séance élu :
Jean-Marc VIAL

Étaient excusés :
Robert AGUETTAZ, Marie-Claire BARBIER, Roger BLANC-
COQUAND, Chantal MARTIN et Serge TICHKIEWITCH.

Nota :
Le Président certifie que cette
délibération sera affichée au siège du
syndicat et mise à disposition sur le
site du SDES en avril 2025.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Vu la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010, notamment son article 219 ;

Vu le décret n°2011-1241 du 5 octobre 2011 ;

Vu la délibération du comité syndical n° CS 4-16-2022 en date du 4 octobre 2022 approuvant la convention d'application du transfert de la compétence IRVE des collectivités vers le SDES et les modalités financières du SDES permettant d'accompagner des collectivités ;

Vu la délibération du comité syndical n° CS 4-13-2024 en date du 12 décembre 2024 relative aux délégations permanentes au bureau syndical et au président ;

Il est demandé au présent bureau syndical de valider la nouvelle opération de géoréférencement listée ci-dessous :

Collectivité	Secteur des travaux	Estimation linéaire aérien + souterrain en ml	Montant TTC prévisionnel à la charge de la commune
COGNIN	Toute la commune	37 398	37 976€

Les éléments détaillés, notamment financiers, spécifiques à l'opération ci-dessus, sont présentés dans le tableau annexé à la présente délibération.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le bureau syndical décide à l'unanimité :

Délibération n° BS 2-7-2025

- ▶ *D'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions spécifiques à chaque opération avec la collectivité concernée, RGD Savoie Mont Blanc, et AGATE notamment les conventions financières ;*
- ▶ *D'autoriser Monsieur le Président à signer les avenants respectifs éventuels associés aux conventions précitées, ainsi qu'à prendre toutes les dispositions nécessaires à la réalisation des prestations afférentes ;*
- ▶ *D'autoriser les engagements budgétaires des opérations susmentionnées, sur la base des montants maximum mentionnés dans le tableau financier prévisionnel annexé à la présente délibération, étant précisé que le montant définitif des dépenses correspondra à la réalité des prestations réalisées.*

Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an, susdits.

Le secrétaire de séance
Jean-Marc VIAL



Pour extrait conforme,

Le Président du SDES
Michel DYEN



Annexe rapport BS 2-7-2025

Bureau syndical du 1er avril 2025

Programme provisoire 2025 - Prestation de service

GEOREFERENCMENT ECLAIRAGE PUBLIC

											Frais de gestion RGD HT / ml		0.08333 €						
N°	Commune	Secteur	DIAG ECL	Complément	INSEE	Date BS si > 15 000 € ou date décision	BS ou décision	N° Opération	Nbre pts lumineux	Estimation linéaire souterrain en ml	Estimation linéaire aérien en ml	Estimation linéaire total en ml	Prestation à charge commune						
													Frais de gestion SDES HT	Frais de contrôle RGD HT	Estimation Montant total HT avec frais de gestion et de contrôle	TVA	Montant TTC		
1	SAINT-JEOIRE-PRIEURE	Toute la commune	OUI	NON	73 249	1-avr.-25	Décision	GEO-25-001	269	9 590	2 110	11 700	600 €	975 €	11 610 €	2 202 €	13 813 €		
2	COGNIN	Toute la commune	OUI	NON	73 087	1-avr.-25	BS	GEO-25-002	1 534	30 173	7 225	37 398	600 €	3 117 €	31 747 €	6 229 €	37 976 €		
Total validé à ce jour :				1						269	9 590	2 110	11 700	600 €	975 €	11 610 €	2 202 €	13 813 €	

A VALIDER LE

01-avr.-25	1	1 534	30 173	7 225	37 398	600 €	3 117 €	31 747 €	6 229 €	37 976 €
Total prestation année 2025		1 803	39 763	9 335	49 098	1 200 €	4 092 €	43 357 €	8 431 €	51 788 €

Coût moyen opération HT 21 679 €



Déjà validé

1	Opération(s) déjà validée(s)
	Opération(s) complémentaire(s) déjà validée(s)
1	

01-avr.-25

1	Nouvelle(s) opération(s) à valider
	Opération(s) complémentaire(s) à valider
1	

Total

2
2